EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ARTAS

Délibération n° 2024 04 19 - 02

Date de la séance : 19/04/2024 Date de la convocation : 11 avril 2024 Envoyé en préfecture le 25/04/2024

Reçu en préfecture le 25/04/2024

Auteur + Martial SIMONDA

Nombre de membres présents :

Nombre de pouvoirs : Nombre de suffrages exprimés :

3 15

12

VOTES : Contre : 0

Nombre de l

Pour: 15 Abstentions: 0

ID: 038-213800154-20240419-D20240419_02-DE

Acte rendu exécutoire par transmission à la préfecture

et affichage

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf avril, le conseil municipal de la commune d'Artas, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur SIMONDANT Martial, Maire.

Présents :

SIMONDANT Martial, CHAUVIN Pascal, DURAND Grégory, BOUVIER

Christian, GUETAT Suzanne, GREA Pascale, LECOMTE LEMOINE Brigitte, METRAL Evelyne, NATIVEL Isabelle, PIGNARD Laurence, PIOLAT Laetitia,

ROUSSILLON Julien.

Absents avec pouvoir:

LAMOURY Michelle donne pouvoir à GUETAT Suzanne CROUZET Rémy donne pouvoir à SIMONDANT Martial

GAUTIER Alexandra donne pouvoir à PIOLAT Laëtitia

Excusés:

FAURY Fabrice, GUILLAUD Baptiste, JACQUENOT Stéphane, SAUNIER

Isabelle

Secrétaire de séance :

Pascal CHAUVIN

Rédacteur du compte rendu : Julien ROUSSILLON

VOIRIE – CHOIX DU PRESTATAIRE MARQUAGE

Un appel à devis a été lancé concernant la réfection des marquages routiers,

Après analyse des différentes propositions, il est proposé de retenir l'entreprise suivante :

Entreprise	Commune	Montant HT
PROXIMARK	ECHIROLLES	7 267.80 €

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal :

- **PREND ACTE** du choix de l'entreprise PROXIMARK pour un montant total HT de 7 267.80 €.
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son délégataire à signer les pièces correspondantes.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus Au registre sont les signatures, Pour copie conforme,

Le Maire M. SIMONDANT Le secrétaire de séance

P. CHAUVIN